Belgique : libérations anticipées en masse pour lutter contre la surpopulation carcérale, Mirsad H. brûle vive son ex-compagne devant 5 de leurs 6 enfants

30/07/2025 à 17h52



C’est une première en Belgique. Ce 4 avril 2025, pour lutter contre la surpopulation carcérale, l’administration a décrété une journée « portes ouvertes » dans les prisons du pays, permettant à certains détenus de sortir avant la fin de leur peine. Mais tout le monde n’a pas droit à cette libération anticipée. Les heureux sélectionnés ne doivent pas avoir été condamnés pour crime sexuel, meurtre ou terrorisme, et purger moins de quinze ans de réclusion. Mirsad H., incarcéré à la prison de Hasselt, compte parmi les élus. Condamné à trois ans de prison en 2023, l’homme de 35 ans bénéficie donc de cette « *permission de sortie prolongée* » – ce sont les mots du ministre – six mois avant l’heure. Mais même s’il n’a ni tué ni violé, l’individu n’a rien d’un enfant de chœur…

[…] À 14 h 30 ce même jour, ce n'est pas elle, mais un des enfants qui contacte les secours. Le pauvre gosse explique que son père est repassé et qu'il a fait « *du mal à maman* ». Ce n'est rien de le dire.

[…] Le ministre de la Justice a d'ores et déjà annoncé qu'il mettrait fin à ces « permissions de sortie prolongées ». Bien vu ! Avec le reste du gouvernement, il réfléchirait aujourd'hui à « *d'autres mesures pour réduire la surpopulation carcérale* ». Il aura malheureusement fallu qu'une femme soit brûlée vive pour en arriver à cette conclusion évidente : « prison » et « portes ouvertes » ne sont des concepts à marier…

Le Nouveau Detective